



## Tableau de bord social – Auvergne

### Dictionnaire des variables

- **Utilisation et diffusion des informations disponibles dans le TBS**

Le tableau de bord social (TBS) est placé en accès gratuit sur le site de la Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale.

Les partenaires peuvent utiliser les informations disponibles sur le TBS dans leurs propres outils de communication (publications...) en mentionnant clairement la source :  
« Source : Nom du fournisseur de données - Année N – Tableau de bord social Auvergne - Exploitation ORS Auvergne ».

- **Respect du secret statistique**

Conformément aux règles institutionnelles validées par la CNIL, aucune diffusion d'information n'est effectuée si les effectifs sont inférieurs à 5. La mention « Nd » est indiquée dans ce cas.

Pour le 1er quartile des revenus fiscaux par unité de consommation et la médiane des revenus fiscaux par unité de consommation, le seuil de diffusion est respectivement de 2 000 habitants et de 50 ménages. Pour les territoires en-dessous de ces seuils, l'indicateur n'est pas communiqué.

- **Partenaires fournisseurs de données du TBS (ordre alphabétique)**

- Caisse d'allocations familiales de l'Allier (Caf 03)
- Caisse d'allocations familiales du Cantal (Caf 15)
- Caisse d'allocations familiales de la Haute-Loire (Caf 43)
- Caisse d'allocations familiales du Puy-de-Dôme (Caf 63)
- Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail d'Auvergne (Carsat Auvergne)
- Caisse primaire d'assurance maladie de l'Allier (CPAM 03)
- Caisse primaire d'assurance maladie du Cantal (CPAM 15)
- Caisse primaire d'assurance maladie de la Haute-Loire (CPAM 43)
- Caisse primaire d'assurance maladie du Puy-de-Dôme (CPAM 63)
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Auvergne (Dreal Auvergne)
- Institut national de la statistique et des études économiques Auvergne (Insee Auvergne)
- Mutualité sociale agricole Auvergne (MSA Auvergne)
- Pôle emploi Auvergne
- Régime social des indépendants Auvergne (RSI Auvergne)

Libellé indicateur	Code indicateur	Source	Période	Précisions	Pour en savoir plus...
Code géographique	Code_Geo	Insee ARS			<a href="#">Sur le code géographique</a>
Libellé géographique	LIBGEO	Insee ARS			<a href="#">Sur le code géographique</a>
Population légale 2010 en vigueur au 1er janvier 2013	Pop_2010	Insee, RP 2010	01/01/2010 (date de référence statistique)	La <b>population municipale</b> comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.	sur les populations légales 2010 <a href="#">cliquez ici</a>
Taux de variation annuel de la population entre 1999 et 2010	EV_99_10	Insee, RP 2010 Insee, RP 99		Numérateur : population légale 2010 en vigueur au 1er janvier 2013 (Pop_2010)- population légale sans double compte en 1999 Dénominateur : population légale sans double compte en 1999 Unité : %	
1 <sup>er</sup> quartile des revenus fiscaux par unité de consommation	Rev_Fisc_Q1	Insee-DGFIP Revenus fiscaux localisés des ménages	Année 2010	Un <b>ménage fiscal</b> est constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Sont écartés des ménages fiscaux, les personnes vivant hors de logements ordinaires, et notamment celles vivant en collectivité mais aussi les ménages ayant connu un événement de type mariage, décès ou séparation au cours de l'année. Par ailleurs, les étudiants rattachés fiscalement à leurs parents sont inclus dans le ménage fiscal de ceux-ci même s'ils occupent un logement indépendant.  Le <b>revenu fiscal</b> est la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la « déclaration des revenus », avant abattement. Il s'agit de revenus avant impôts et versement de prestations sociales. Par conséquent, le revenu fiscal ne permet pas de tirer de conclusion en termes de niveau de vie des ménages.  Afin de tenir compte de la taille des ménages, on utilise la notion <b>d'unité de consommation (UC)</b> . En étudiant les revenus fiscaux par unité de consommation, on peut comparer des zones qui seraient différentes sur le plan des structures familiales. Par rapport au revenu d'une personne, il permet de prendre en compte les économies d'échelle résultant de la vie en groupe. Le nombre d'UC d'un ménage est évalué de la manière suivante : le premier adulte du ménage compte pour une unité, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.  <b>Le premier quartile du revenu fiscal par UC</b> est tel que 25 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur et 75 % des personnes présentent un revenu supérieur.	sur les revenus fiscaux localisés des ménages <a href="#">cliquez ici</a>
Médiane des revenus fiscaux par unité de consommation	Rev_Fisc_Med	Insee-DGFIP Revenus fiscaux localisés des ménages	Année 2010	<b>Cf. supra</b> : ménage fiscal, revenu fiscal et unité de consommation (UC)  <b>La médiane du revenu fiscal par unité de consommation (UC)</b> partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par UC supérieur. Cet indicateur permet donc de mesurer le niveau central des revenus par UC au sein d'une zone.	sur les revenus fiscaux localisés des ménages <a href="#">cliquez ici</a>

Libellé indicateur	Code indicateur	Source	Période	Précisions	Pour en savoir plus...
Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois – catégorie A	Nb_DEFM_A	Pôle emploi Auvergne	31/12/2011	Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. <b>La catégorie A</b> correspond aux demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.	sur les catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi <a href="#">cliquez ici</a>
Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois – catégorie B	Nb_DEFM_B	Pôle emploi Auvergne	31/12/2011	Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. <b>La catégorie B</b> correspond aux demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).	sur les catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi <a href="#">cliquez ici</a>
Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois – catégorie C	Nb_DEFM_C	Pôle emploi Auvergne	31/12/2011	Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. <b>La catégorie C</b> correspond aux demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois).	sur les catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi <a href="#">cliquez ici</a>
Nombre d'allocataires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS)	Nb_alloc_ASS	Pôle emploi Auvergne	31/12/2011	Le bénéfice de l'ASS est ouvert : (1) aux travailleurs privés d'emploi qui ont épuisé leurs droits à l'allocation de retour à l'emploi (ARE) ou à la rémunération de fin de formation, (2) aux bénéficiaires de l'ARE, âgés d'au moins 50 ans, qui choisissent cette allocation, si son montant est supérieur à celui de l'ARE, (3) aux artistes non-salariés, non bénéficiaires de l'assurance chômage.	<a href="#">cliquez ici</a>
Taux des allocataires de l'ASS	Part_Alloc_ASS	Pôle emploi Auvergne	31/12/2011	Numérateur : nombre d'allocataires de l'allocation de solidarité spécifique (Nb_alloc_ASS) Dénominateur : nombre des demandeurs d'emploi en fin de mois (catégories A, B et C) (Nb_DEFM_A + Nb_DEFM_B + Nb_DEFM_C) Unité : %	
Nombre d'allocataires du Revenu de Solidarité Active	Nb_alloc_RSA	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011	Nombre de foyers qui perçoivent le revenu de solidarité active (Rsa). Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) et les aides attribuées par les CAF aux personnes privées d'emploi.	Pour des données nationales : <a href="#">cliquez ici</a> <a href="#">Études et résultats</a> <a href="#">« Les allocataires du RSA fin juin 2012 »</a>
Population couverte par le Revenu de Solidarité Active	Nb_pop_couv_RSA	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011	La population couverte par le RSA comprend l'allocataire du RSA ainsi que ses ayants-droits (conjoint, enfants à charge et éventuellement d'autres personnes à charge au sens prestations familiales).	
Part de la population couverte par le RSA	Part_Pop_couv_RSA	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA Insee, RP 2010	31/12/2011 01/01/2010	Numérateur : nombre de personnes couvertes par le RSA (Nb_pop_couv_RSA) Dénominateur : population légale 2010 en vigueur au 1er janvier 2013 (Pop_2010) Unité : %	
Nombre d'allocataires du RSA socle seul	Nb_alloc_RSA_socle_seul	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011	Nombre de foyers allocataires du « RSA socle seul » : ceux qui n'ont pas de revenus d'activité. Toutefois, en cas de reprise d'activité, le bénéficiaire peut cumuler salaires et allocation pendant trois mois.	

Libellé indicateur	Code indicateur	Source	Période	Précisions	Pour en savoir plus...
Population couverte par le RSA socle seul	Nb_pers_couv_RSA_socle_seul	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011	La population couverte par le RSA socle seul comprend l'allocataire du RSA socle seul ainsi que ses ayant-droits (conjoint, enfants à charge et éventuellement autres personnes à charge).	
Part de la population couverte par le RSA socle seul	Part_Pop_couv_RSA_socle_seul	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA Insee, RP 2010	31/12/2011 01/01/2010	Numérateur : nombre de personnes couvertes par le RSA socle seul (Nb_pers_couv_RSA_socle_seul) Dénominateur : population légale 2010 en vigueur au 1er janvier 2013 (Pop_2010) Unité : %	
Nombre d'allocataires du RSA socle et activité	Nb_alloc_RSA_socle_activite	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011	Nombre de foyers allocataires du RSA socle et activité : ceux qui perçoivent de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est inférieur à un montant forfaitaire (intervenant dans le calcul du montant de la prestation et dépendant de la composition du foyer).	
Population couverte par le RSA socle et activité	Nb_pers_couv_RSA_socle_activite	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011	La population couverte par le RSA socle et activité comprend l'allocataire du RSA socle et activité ainsi que ses ayant-droits (conjoint, enfants à charge et éventuellement autres personnes à charge).	
Part de la population couverte par le RSA socle et activité parmi la population totale	Part_Pop_couv_RSA_socle_activite	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA Insee, RP 2010	31/12/2011 01/01/2010	Numérateur : nombre de personnes couvertes par le RSA socle et activité (Nb_pers_couv_RSA_socle_activite) Dénominateur : population légale 2010 en vigueur au 1er janvier 2013 (Pop_2010) Unité : %	
Nombre d'allocataires du RSA activité seule	Nb_alloc_RSA_activite_seule	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011	Nombre de foyers allocataires du RSA activité seule : ceux qui perçoivent de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est supérieur au montant forfaitaire.	
Population couverte par le RSA activité seule	Nb_pers_couv_RSA_activite_seule	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011	La population couverte par le RSA activité seule comprend l'allocataire du RSA activité seule ainsi que ses ayant-droits (conjoint, enfants à charge et éventuellement autres personnes à charge).	
Part de la population couverte par le RSA activité seule	Part_Pop_couv_RSA_activite_seule	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA Insee, RP 2010	31/12/2011 01/01/2010	Numérateur : nombre de personnes couvertes par le RSA activité seule (Nb_pers_couv_RSA_activite_seule) Dénominateur : population légale 2010 en vigueur au 1er janvier 2013 (Pop_2010) Unité : %	
Nombre d'allocataires du RSA non majoré	Nb_alloc_RSA_non_majore	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011	Nombre de foyers allocataires du RSA qui ne bénéficient pas de la majoration pour isolement.	
Population couverte par le RSA non majoré	Nb_pers_couv_RSA_non_majore	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011	La population couverte par le RSA non majoré comprend l'allocataire du RSA non majoré ainsi que ses ayant-droits (conjoint, enfants à charge et éventuellement autres personnes à charge).	
Part de la population couverte par le RSA non majoré	Part_Pers_couv_RSA_non_majore	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA Insee, RP 2010	31/12/2011 01/01/2010	Numérateur : nombre de personnes couvertes par le RSA non majoré (Nb_alloc_RSA_non_majore) Dénominateur : population légale 2010 en vigueur au 1er janvier 2013 (Pop_2010) Unité : %	

Libellé indicateur	Code indicateur	Source	Période	Précisions	Pour en savoir plus...
Nombre d'allocataires du RSA majoré	Nb_alloc_RSA_majore	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011	Nombre de foyers allocataires du RSA qui bénéficient d'une majoration pour isolement. Un allocataire en « situation d'isolement » c'est-à-dire ayant seul la charge de un ou des enfants (ou à naître) pourra bénéficier du RSA Majoré : socle majoré ou socle et activité majoré ou activité majoré.	
Population couverte par le RSA majoré	Nb_pers_couv_RSA_majore	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011	La population couverte par le RSA majoré comprend l'allocataire du RSA majoré ainsi que ses ayant-droits (enfants à charge et éventuellement autres personnes à charge).	
Part de la population couverte par le RSA majoré	Part_Pers_Couv_RSA_majore	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA Insee, RP 2010	31/12/2011 01/01/2010	Numérateur : nombre de personnes couvertes par le RSA majoré (Nb_pers_couv_RSA_majore) Dénominateur : population légale 2010 en vigueur au 1er janvier 2013 (Pop_2010) Unité : %	
Nombre d'allocataires de l'allocation d'adulte handicapé (AAH)	Nb_alloc_AAH	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011	Nombre d'allocataires de l'allocation adulte handicapé. Pour les couples de handicapés, chacun des deux bénéficiaires est comptabilisé.	
Taux d'allocataires de l'AAH	Tx_alloc_AAH	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA Insee, RP 2010	31/12/2011 01/01/2010	Numérateur : nombre d'allocataires de l'allocation adulte handicapé (Nb_alloc_AAH) Dénominateur : population de 20 à 64 ans (RP 2010) Unité : %	
Nombre d'allocataires des aides au logement (APL, ALS, ALF)	Nb_alloc_aides_log	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011	Les foyers qui payent un loyer ou remboursent un prêt pour leur résidence principale et qui ont des ressources modestes peuvent bénéficier de l'une des trois aides au logement suivantes : l'aide personnalisée au logement (Apl), l'allocation de logement familiale (Alf) ou l'allocation de logement sociale (Als). Les trois aides ne sont pas cumulables. L'ordre de priorité est le suivant : APL, ALF, ALS.	<a href="#">cliquez ici</a>
Taux d'allocataires des aides au logement	Tx_alloc_aides_log	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA Insee, RP 2010	31/12/2011 01/01/2010	Numérateur : nombre d'allocataires des aides au logement (APL, ALS, ALF) (Nb_alloc_aides_log) Dénominateur : nombre de ménages dont le chef de ménage à 15 ans et plus Unité : %	<a href="#">cliquez ici</a>
Nombre de retraités au régime général et à la MSA	Nb_retraités	Carsat Auvergne, MSA Auvergne ou CCMSA	31/12/2011		
Nombre d'allocataires du minimum vieillesse	Min_vieillesse	Carsat Auvergne, MSA Auvergne ou CCMSA	31/12/2011	Le minimum vieillesse comprend l'allocation supplémentaire aux personnes âgées (Aspa) et l'allocation supplémentaire d'invalidité (Asi) (nouveau dispositif) ainsi que l'allocation supplémentaire (art. L815-2 et art. 815-3) (ancien dispositif).	
Taux des allocataires du minimum vieillesse	Tx_alloc_Min_vieillesse	Carsat Auvergne, MSA Auvergne ou CCMSA Insee, RP 2010	31/12/2011 01/01/2010	Numérateur : nombre d'allocataires du minimum vieillesse (Min_vieillesse) Dénominateur : population légale 2010 des 65 ans et plus en vigueur au 1er janvier 2013 Unité : %	
Nombre d'assurés et ayants droits de la couverture maladie universelle complémentaire		CPAM 03, CPAM 15, CPAM 43, CPAM 63, MSA, RSI	31/12/2011	Non disponible	

Libellé indicateur	Code indicateur	Source	Période	Précisions	Pour en savoir plus...
Nombre de logements sociaux publics	Nb_logt_soc_pub	Dreal Auvergne, RPLS	31/12/2011	Nombre de logements locatifs sociaux	
Taux de logements sociaux publics	Tx_logt_sociaux_publics	Dreal Auvergne, RPLS Insee, RP 2010	31/12/2011 01/01/2010	Numérateur : nombre logements locatifs sociaux publics (Nb_logt_soc_pub) Dénominateur : nombre de ménages dont la personne de référence est âgée de 15 ans ou plus Unité : %	
<b>Allocataires Caf-MSA de moins de 65 ans et non étudiants percevant au moins une prestation mensuelle</b>				<p>Les indicateurs ci-dessous portent sur un champ restreint. En effet, compte tenu de la méconnaissance par les Caf et la MSA des ressources disponibles (revenus propres et/ou prestations) de certaines catégories de bénéficiaires, ces catégories ont été exclues des variables faisant référence aux revenus. Les exclusions concernent : les étudiants, les familles où soit l'allocataire, soit le conjoint est âgé de 65 ans ou plus, les allocataires des régimes spéciaux (RATP, ...), les handicapés hébergés en maisons d'accueil spécialisées ou hospitalisés.</p> <p>Le <b>revenu par unité de consommation (RUC)</b> permet de comparer le niveau de vie des ménages de taille et de composition différente, et de prendre en compte les économies d'échelle qui en découlent. Le revenu mensuel (disponible avant impôts, comprenant les prestations versées par les CAF-MSA) est rapporté au nombre <b>d'unités de consommation (UC)</b>.</p> <p>L'<b>UC</b> est obtenue en additionnant les membres du foyer, pondéré par les coefficients suivants : 1 pour l'allocataire, 0,5 par adulte supplémentaire et les enfants à charge de 14 ans ou plus, 0,3 par enfant de moins de 14 ans. On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales (cet ajout est spécifique aux fichiers CAF-MSA).</p>	
Libellé indicateur	Code indicateur	Source	Période	Précisions	Pour en savoir plus...
Nombre d'allocataires de moins de 65 ans et non étudiants	Ruc_Alloc	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011		
Population couverte par les allocataires de moins de 65 ans et non étudiants	Ruc_pers_couv	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011	La population couverte par les allocataires de moins de 65 ans et non étudiants comprend l'allocataire ainsi que ses ayants-droits (conjoint, enfants à charge et éventuellement autres personnes à charge).	
Nombre de familles monoparentales de moins de 65 ans et non étudiants	RUC_monop_Alloc	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011		
Nombre de couples, de moins de 65 ans et non étudiants, de 3 enfants ou plus	RUC_cpl_3X_Alloc	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011		
Nombre d'allocataires de moins de 65 ans et non étudiants percevant une aide au logement (APL, ALS, ALF)	RUC_Aide_Logt_Alloc	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011	Les allocataires de moins de 65 ans et non étudiants qui payent un loyer ou remboursent un prêt pour leur résidence principale et qui ont des ressources modestes peuvent bénéficier de l'une des trois aides au logement suivantes : l'aide personnalisée au logement (Apl), l'allocation de logement familiale (Alf) ou l'allocation de logement sociale (Als). Les trois aides ne sont pas cumulables. L'ordre de priorité est le suivant : APL, ALF, ALS.	

Allocataires Caf-MSA de moins de 65 ans et non étudiants, percevant au moins une prestation mensuelle, à bas revenus				Les allocataires à bas revenus se définissent comme étant au-dessous du seuil de bas revenus. Le seuil de bas revenus est fourni chaque année par l'Insee à partir de l'ERFS hors revenus financiers imputés. Le seuil applicable sur les données au 31/12 2011 relatif aux revenus de l'année 2010 s'établit à 982 €.	
Libellé indicateur	Code indicateur	Source	Période	Précisions	Pour en savoir plus...
Nombre d'allocataires de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus	Nb_Alloc_BR	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011		
Part des allocataires de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus	Part_alloc_BR	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA Insee, RP 2010	31/12/2011 01/01/2010	Numérateur : Nombre d'allocataires de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus Dénominateur : Nombre d'allocataires Caf-MSA de moins de 65 ans et non étudiants percevant au moins une prestation mensuelle (Ruc_Alloc) Unité : %	
Population couverte par les allocataires de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus	Nb_pers_couv_BR	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011		
Part de la population couverte par les allocataires de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus	Part_pers_couv_BR	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011	Numérateur : Nombre de personnes couvertes par les allocataires de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus (Nb_pers_couv_BR) Dénominateur : population légale 2010 en vigueur au 1er janvier 2013 Unité : %	
Nombre de familles monoparentales de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus	Nb_alloc_BR_monop	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011		
Part des familles monoparentales de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus	Part_Alloc_RV_monop	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011	Numérateur : Nombre familles monoparentales de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus (Nb_alloc_BR_monop) Dénominateur : Nombre de familles monoparentales de moins de 65 ans et non étudiants (Ruc_monop_Alloc) Unité : %	
Nombre de couples, de moins de 65 ans et non étudiants, de 3 enfants ou plus à bas revenus	Nb_Alloc_BR_cpl_3X	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011		
Taux des couples de moins de 65 ans et non étudiants, de 3 enfants ou plus à bas revenus	Part_Alloc_BR_cpl_3X	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011	Numérateur : Nombre de couples, de moins de 65 ans et non étudiants, de 3 enfants ou plus à bas revenus (Nb_Alloc_BR_cpl_3X) Dénominateur : Nombre de couples, de moins de 65 ans et non étudiants, de 3 enfants ou plus (RUC_cpl_3X_Alloc) Unité : %	
Nombre d'allocataires de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus percevant une aide au logement (APL, ALS, ALF)	Nb_Alloc_BR_log	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011		

Libellé indicateur	Code indicateur	Source	Période	Précisions	Pour en savoir plus...
Taux d'allocataires de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus percevant une aide au logement (APL, ALS, ALF)	Part_Alloc_BR_log	Caf 03, Caf 15, Caf 43, Caf 63, MSA Auvergne, Cnaf, CCMSA	31/12/2011	Numérateur : Nombre d'allocataires de moins de 65 ans et non étudiants à bas revenus percevant une aide au logement (Nb_Alloc_BR_log) Dénominateur : Nombre d'allocataires de moins de 65 ans et non étudiants percevant une aide au logement (APL, ALS, ALF) (RUC_Aide_Logt_Alloc) Unité : %	